

Accueil de Loisirs Maternel 3-5 ans

Enfants scolarisés nés en 2017, 2016, 2015

NOM de l'enfant : _____ Prénom : _____ Date de naissance :/..../...

E.mail : _____

Allergie nécessitant PAI, précisez :

Votre enfant sera accueilli à NEUVILLE, dans les locaux de la garderie périscolaire de l'école Jules Ferry.

VOYAGE AUTOUR DU MONDE ET AU DELA...

Rejoins-nous pour un voyage à travers le monde et au-delà en passant par l'Angleterre, le Mexique, l'Egypte, le pays imaginaire de Peter Pan, l'Allemagne, la Polynésie, l'Afrique du Sud, le pays des montres... Partons à la découverte des langues parlées, des danses traditionnelles, spécialités culinaires, animaux, sports, monuments, contes traditionnels...



Lundi 19 octobre	<input type="checkbox"/>
Mardi 20 octobre	<input type="checkbox"/>
Mercredi 21 octobre	<input type="checkbox"/>
Jeudi 22 octobre	<input type="checkbox"/>
Vendredi 23 octobre	<input type="checkbox"/>

Lundi 26 octobre	<input type="checkbox"/>
Mardi 27 octobre	<input type="checkbox"/>
Mercredi 28 octobre	<input type="checkbox"/>
Jeudi 29 octobre	<input type="checkbox"/>
Vendredi 30 octobre	<input type="checkbox"/>



TEMPS DE REPOS

Votre enfant a-t-il besoin d'un temps de repos (sieste) ?

OUI OCCASIONNELLEMENT NON

ATTENTION : EN RAISON DE LA CRISE SANITAIRE LES 3-6 ANS NE POURRONT PAS ÊTRE ACCUEILLIS A BLASLAY (garderie matin et soir). TOUS LES ENFANTS DE 3-6 ANS DEVRONT ÊTRE DEPOSES ET RECUPERES A NEUVILLE DU 19 AU 30 OCTOBRE.

PAS DE NAVETTE Neuville ↔ Blaslay en raison des contraintes d'accueil liées à la crise sanitaire

Du 14 au 18 septembre la priorité est donnée aux familles inscrivant leur(s) enfant(s) à la semaine complète.

Clôture des inscriptions le vendredi 09 octobre 2020.

Pas de remboursement en cas d'annulation après le 09 octobre 2020.

Merci de retourner le dossier **complet** au Centre de Loisirs Petite Rivière - 8, rue des deux Rivières – Blaslay - 86170 SAINT MARTIN LA PALLU **accompagné du règlement du séjour (sans les garderies)**, par chèque (ou chèques vacances) à l'ordre de **L'ARNOVEL**.

Je soussigné(e) Mr/Mme.....atteste avoir pris connaissance des informations générales ci-joint et les accepter.

Signature du Responsable Légal :

NE PAS REMPLIR
Reçu le :

Petites vacances scolaires 2020-2021

Comment calculer votre quotient familial ?

Pour les familles allocataires à la CAF ou à la MSA (toutes familles percevant des allocations familiales, aides au logement, prime d'activités...) nous prenons en compte le quotient familial indiqué par « CAF PRO » au moment de l'inscription. Merci de fournir un justificatif de l'année en cours. En l'absence de justificatif, le tarif maximal (QF > à 1201) est appliqué.

Attention, au 1^{er} janvier de chaque année les quotients familiaux sont remis à jour par la CAF et la MSA. Cela peut demander quelques jours le temps de l'actualisation.

TARIFS

Les inscriptions se font uniquement sur 3, 4 ou 5 jours (journées au choix à répartir sur une même semaine).

ATTENTION: la priorité sera donnée aux familles inscrivant leur(s) enfant(s) à la semaine complète.

Enfants de la Communauté de Communes du Haut Poitou

Forfait 3 jours	Forfait 4 jours	Forfait 5 jours	QUOTIENT FAMILIAL
40,80 €	54,40 €	68,00 €	- 450
46,50 €	62,00 €	77,50 €	De 451 à 700
51,90 €	69,20 €	86,50 €	De 701 à 850
59,40 €	79,20 €	99,00 €	De 851 à 1000
62,40 €	83,20 €	104,00 €	De 1001 à 1200
65,10 €	86,80 €	108,50 €	+ de 1201

Enfants Hors Communauté de Communes du Haut Poitou :

6,00 € au prix du forfait 3 jours

8,00 € au prix du forfait 4 jours

10,00 € au prix du forfait 5 jours

Pensez à régler la cotisation pour l'année en cours

(valable du 1^{er} janvier au 31 décembre de l'année en cours)

9,00 € par famille

Demi-tarif sur le prix du forfait choisi (avant déduction des aides) à partir du 3^{ème} enfant (le plus jeune) inscrit au Centre de Loisirs, à la même période que ses frères ou sœurs.

Réduction non applicable si l'un des 3 enfants participe à une autre activité (camp, semaine spécial ados) ou s'il est absent une ou plusieurs journées.

La famille réglera au minimum un forfait de 16 € pour 4 jours et 20 € pour 5 jours.

Participation financière des communes

	Forfait 3 jours	Forfait 4 jours	Forfait 5 jours		Forfait 3 jours	Forfait 4 jours	Forfait 5 jours
Avanton	8,10 €	10,80 €	13,50 €	Saint Martin la Pallu <i>(Vendeuvre, Charrais, Chéneché, Blaslay, Varennes)</i>	9,00€	12,00€	15,00€
Chabournay	9,00 €	12,00 €	15,00 €	Villiers	12,00 €	16,00 €	20,00 €
Cissé	8,70 €	11,60 €	14,50 €	Yversay	8,70 €	11,60 €	14,50 €
Neuville	10,20 €	13,60 €	17,00 €				

La participation financière des communes est une aide directe aux familles et vient en déduction du prix du forfait. N'oubliez pas de la déduire du prix du forfait choisi.

PAS DE NAVETTE Neuville ↔ Blaslay ces vacances en raison des contraintes d'accueil liées à la crise sanitaire

GARDERIES

A régler à réception de la facture

à NEUVILLE, à la garderie périscolaire (école Jules Ferry)	MATIN : 7h15 à 8h30	1,80 €
	SOIR : 18h00 à 18h45	0,90 €

En cas de retard des familles, tout dépassement après 18h45 sera facturé 2,00 € par quart d'heure supplémentaire ceci afin de couvrir les charge salariales du personnel.

HORAIRES

Horaires du Centre de Loisirs de « Petite Rivière » à Neuville :

8h30 (possibilité de déposer les enfants jusqu'à 9h30) - **18h00** (possibilité de récupérer les enfants à partir de 16h30)